

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom	: Peroxyde de sodium
N° Index	: 011-003-00-1
N° CE	: 215-209-4
N° CAS	: 1313-60-6
Numéro d'enregistrement REACH	: 01-2120765762-46
Formule brute	: Na2O2

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Réactif d'analyses chimiques

Titre	Descripteurs d'utilisation
Utilisation sur les sites industriels - Utilisation en tant que réactif de laboratoire (Réf. SE: IW-3)	PC21, PROC9, PROC15, ERC6b
Utilisation étendue par les travailleurs professionnels - Utilisation en tant que réactif de laboratoire (Réf. SE: PW-4)	PC21, PROC9, PROC15, ERC8b
Fabrication de peroxyde de sodium (Réf. SE: M-1)	PROC3, PROC8a, PROC8b, PROC15, PROC28, ERC1
Formulation / reconditionnement du peroxyde de sodium (Réf. SE: F-2)	PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC28, ERC2

Texte complet des descripteurs d'utilisation: voir rubrique 16

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

MSSA S.A.S.  
111, Rue de la Volta - Pomblière  
73600 SAINT-MARCEL  
France  
T +33 (0)4 79 24 70 70 - F +33 (0)4 79 24 70 50  
[fds-msds@metauxspeciaux.fr](mailto:fds-msds@metauxspeciaux.fr)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)

# Peroxyde de sodium

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA	<a href="http://www.centres-antipoison.net">http://www.centres-antipoison.net</a>	+33 (0)1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Ox. Sol. 1 H271

Skin Corr. 1A H314

Texte intégral des classes de danger, mentions H et EUH : voir rubrique 16

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS03

GHS05

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H271 - Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence (CLP) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P220 - Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

P260 - Ne pas respirer les poussières.

P280 - Porter des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage, des gants de protection.

P301+P330+P331+P310 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin.

P303+P361+P353+P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin.

P305+P351+P338+P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec

précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin.

P371+P380+P375 - En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas de classification :

Aucun connu.

# Peroxyde de sodium

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

PBT : Non applicable (substance inorganique)  
vPvB : Non applicable (substance inorganique)

La substance n'apparaît pas dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnue comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Type de substance : Monoconstituant

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Peroxyde de sodium	N° CAS: 1313-60-6 N° CE: 215-209-4 N° Index: 011-003-00-1 N° REACH: 01-2120765762-46	> 95	Ox. Sol. 1, H271 Skin Corr. 1A, H314
Carbonate de sodium (Impureté)	N° CAS: 497-19-8 N° CE: 207-838-8 N° Index: 011-005-00-2	< 0,3	Eye Irrit. 2, H319

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

#### 3.2. Mélanges

Non applicable

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. Appeler un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Oter tout vêtement ou chaussure souillés. Rinçage abondant à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste, même en l'absence de signes immédiats.
Premiers soins après ingestion	: Si la conscience est totale, faire boire beaucoup d'eau. Ne rien donner à boire au sujet inconscient. Ne jamais tenter de faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: Irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Brûlures.
Symptômes/effets après ingestion	: Corrosion ou irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche. Sable sec. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

# Peroxyde de sodium

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Agents d'extinction non appropriés : Eau. Mousse.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.  
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère : Oxydes de sodium.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Faire évacuer la zone dangereuse. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Endiguer et contenir les fluides d'extinction.  
Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ventiler la zone de déversement. Ecarter toute source éventuelle d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Ecarter le plus rapidement possible toute matière incompatible : Eau, Matières organiques, Matières oxydables, Matières combustibles. Eviter la production de poussières.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Baliser la zone d'épandage et en interdire l'accès aux personnes non autorisées. Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer et contenir l'épandage. Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.  
Procédés de nettoyage : Laver la zone souillée à grande eau.  
Autres informations : Éliminer les résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières. Éviter tout contact direct avec le produit. Ne pas respirer les poussières. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques (par mise à la terre, par exemple). Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

Mesures d'hygiène : Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail. Se laver les mains après toute manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

# Peroxyde de sodium

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Conditions de stockage	: Conserver dans un endroit frais et très bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver à l'abri de la chaleur.
Matières incompatibles	: Eau. Matières organiques. Matières combustibles. Matières oxydantes.
Prescriptions particulières concernant l'emballage	: Conserver dans l'emballage d'origine.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

##### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Capturer les poussières à leur point d'émission. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de tout endroit où il y a un risque d'exposition. Effectuer des contrôles d'atmosphère à intervalles réguliers.

#### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

##### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

###### Protection oculaire:

Lunettes étanches + écran facial. (EN ISO 16321)

##### 8.2.2.2. Protection de la peau

###### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements antiacides

Protection des mains					
Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants de protection	Caoutchouc butyle, Chlorure de polyvinyle (PVC), Caoutchouc chloroprène avec revêtement en latex naturel	6 (> 480 minutes)	0.5		ISO 374-1
Gants de protection	Caoutchouc nitrile (NBR), Fluoroélastomère (FKM)	6 (> 480 minutes)	0.35 - 0.4		ISO 374-1

##### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

###### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante : Masque complet (DIN EN 136), (FFP2), (FFP3)

# Peroxyde de sodium

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Jaune clair.
Apparence	: Granules.
Masse moléculaire	: 77,98 g/mol
Odeur	: Inodore.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Se décompose avant de fondre
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Décomposition avant l'ébullition
Inflammabilité	: Non inflammable
Propriétés comburantes	: Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
Limites d'explosivité	: Non applicable
Limite inférieure d'explosion	: Non applicable
Limite supérieure d'explosion	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: > 460 °C
pH	: Non applicable
pH solution	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Solubilité	: Eau: 1000 g/l (25 °C) - Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: 2805 kg/m <sup>3</sup> (Densité apparente : 1380 kg/m <sup>3</sup> )
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Non applicable
Taille d'une particule	: Pas disponible

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Autres propriétés : Produit hygroscopique

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. Au contact de l'eau : Hydroxyde de sodium.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Comburant. Entretien vivement la combustion. Peut réagir violemment avec les matières combustibles.

# Peroxyde de sodium

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter la production de poussières. Humidité.

### 10.5. Matières incompatibles

Eau. Matières organiques. Matières combustibles. Matières oxydantes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque de graves brûlures de la peau. pH: Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Pourrait provoquer des lésions oculaires graves pH: Non applicable
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration	: Non classé (Impossibilité technique d'obtenir les données)

### Peroxyde de sodium (1313-60-6)

Viscosité, cinématique	Non applicable
------------------------	----------------

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Peroxyde de sodium

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Peroxyde de sodium (1313-60-6)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	Non applicable
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Composant

Carbonate de sodium (497-19-8)	PBT : Non applicable (substance inorganique) vPvB : Non applicable (substance inorganique)
Peroxyde de sodium (1313-60-6)	PBT : Non applicable (substance inorganique) vPvB : Non applicable (substance inorganique)

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques, du fait de l'alcalinité.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination






### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables. Incinérer en installation autorisée.

Indications complémentaires : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>				
UN 1504	UN 1504	UN 1504	UN 1504	UN 1504
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
PEROXYDE DE SODIUM	PEROXYDE DE SODIUM	Sodium peroxide	PEROXYDE DE SODIUM	PEROXYDE DE SODIUM
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
5.1	5.1	5.1	5.1	5.1
				
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
I	I	I	I	I



# Peroxyde de sodium

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non Polluant marin: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR)	: O2
Quantités limitées (ADR)	: 0
Quantités exceptées (ADR)	: E0
Instructions d'emballage (ADR)	: P503, IBC05
Dispositions relatives à l'emballage en commun (ADR)	: MP2
Catégorie de transport (ADR)	: 1
Dispositions spéciales relatives au transport – Colis (ADR)	: V10
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR)	: CV24
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR)	: S20
Code de restriction concernant les tunnels	: E

#### Transport maritime

Quantités limitées (IMDG)	: 0
Quantités exceptées (IMDG)	: E0
Instructions d'emballage (IMDG)	: P503
Instructions d'emballages GRV (IMDG)	: IBC05
Dispositions spéciales GRV (IMDG)	: B1
EmS-No. (Feu)	: F-G
EmS-No. (Déversement)	: S-Q
Catégorie de chargement (IMDG)	: C
Arrimage et manutention (Code IMDG)	: H1
Tri (IMDG)	: SGG16, SG16, SG26, SG35, SG59
N° GSMU	: 144

#### Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E0
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Forbidden
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: Forbidden
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: Forbidden
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: Forbidden
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: 561
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: 15kg
Dispositions spéciales (IATA)	: A1
Code ERG (IATA)	: 5L

#### Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN)	: O2
Quantités limitées (ADN)	: 0
Quantités exceptées (ADN)	: E0
Équipement exigé (ADN)	: PP
Nombre de cônes/feux bleus (ADN)	: 0

# Peroxyde de sodium

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### Transport ferroviaire

Code de classification (RID)	: O2
Quantités limitées (RID)	: 0
Quantités exceptées (RID)	: E0
Instructions d'emballage (RID)	: P503, IBC05
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID)	: MP2
Catégorie de transport (RID)	: 1
Dispositions spéciales de transport - Colis (RID)	: W10
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (RID)	: CW24
Numéro d'identification du danger (RID)	: 55

### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

##### Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Non listé dans l'annexe XVII de REACH

##### Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Non listé dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

##### Liste candidate REACH (SVHC)

Non listé dans la liste des substances candidates de REACH

##### Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Non listé dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012)

##### Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Non listé dans la liste POP (Règlement UE 2019/1021)

##### Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Non listé dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement UE 1005/2009)

##### Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

##### Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Indications de changement:

Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page). Format UE de FDS selon le RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION. Rubriques modifiées de la FDS : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

# Peroxyde de sodium

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Abréviations et acronymes:	
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ED	Propriétés perturbant le système endocrinien
EN	Norme européenne
IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Sources des données : ECHA (Agence européenne des produits chimiques). CSR (Chemical safety report).

Texte complet des phrases H et EUH:	
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Ox. Sol. 1	Matières solides comburantes, catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1A

Texte complet des descripteurs d'utilisation	
ERC1	Fabrication de la substance
ERC2	Formulation dans un mélange
ERC6b	Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
ERC8b	Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
PC21	Substances chimiques de laboratoire
PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition
PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

# Peroxyde de sodium

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Utilisations identifiées	N° du SE	Titre court	Page
Fabrication de peroxyde de sodium	1		13
Formulation / reconditionnement du peroxyde de sodium	2		19
Utilisation sur les sites industriels - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	3		25
Utilisation étendue par les travailleurs professionnels - Utilisation en tant que réactif de laboratoire	4		29

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

### 1. M-1 - Production; Fabrication de peroxyde de sodium

#### 1.1. Rubrique des titres

##### Fabrication de peroxyde de sodium

Réf. SE: M-1  
Type de SE: Travailleur  
Version: 1.0

Association - Code de référence: M-1  
Date d'émission: 27/03/2023

Environnement		Descripteurs d'utilisation
1	Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement	ERC1

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
2	Sous-scénario Travailleur	PROC3
3	Sous-scénario Travailleur	PROC8a, PROC8b
4	Sous-scénario Travailleur	PROC15
5	Sous-scénario Travailleur	PROC28

Processus, tâches, activités pris en compte	<p>Le peroxyde de sodium est fabriqué par lots uniquement dans les installations industrielles. La principale réaction est l'oxydation de l'oxyde de disodium dans le peroxyde de disodium dans un réacteur rotatif à environ 380°C. Pendant les arrêts, il y a inertage à l'azote pour éviter l'humidité dans le réacteur. Après tamisage, le peroxyde de sodium est transféré dans différents conteneurs (PROC 8a/8b). Le processus est couvert par des procédures de sécurité complètes.</p> <p>Les émissions dans l'air du réacteur sont très faibles et sont essentiellement constituées d'oxygène qui n'a pas réagi.</p>
---	--

#### 1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

##### 1.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC1)

ERC1	Fabrication de la substance
------	-----------------------------

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou pour la vie utile)	
Quantité journalière par site	≤ 1,2 t/j
Quantité annuelle par site	≤ 25 t/an

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration	
Efficacité	Standard
Débit supposé de la station d'épuration sur site (m³/jour):	≥ 2000
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	

Conditions et mesures relatives au traitement des déchets (y compris déchets des articles)	
Les eaux usées devraient être réutilisées ou rejetées dans les eaux usées industrielles puis neutralisées si nécessaire	

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

### Conditions et mesures relatives au traitement des déchets (y compris déchets des articles)

Le traitement et l'élimination externes des déchets devraient être conformes aux réglementations locales et/ou nationales

### Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement

Débit de l'eau de surface de réception  $\geq 18000 \text{ m}^3/\text{j}$

### 1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC3)

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit Solide, fort empoussièremment

Concentration de la substance dans le produit  $\leq 100 \%$

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée de l'activité  $\leq 1 \text{ h/jour}$

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure)

Inhalation – efficacité minimale de 30 %  
MEASE : 17 %

Procédé en discontinu fermé. Avec exposition occasionnelle contrôlée

Remplacer, le cas échéant, les processus manuels par des processus automatisés et/ou fermés. Cela permettrait d'éviter les brouillards irritants.

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Appareil de protection respiratoire

Filtre combiné gaz/poussières avec type de filtre P3

Facteur de protection assigné (APF) 10

Inhalation – efficacité minimale de 90 %

Masque complet

Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc butyle. Gants de protection en PVC. Caoutchouc chloroprène avec revêtement en latex naturel Epaisseur du matériau : 0.5 mm. Temps de rupture : > 480 min

Efficacité  $\geq 95 \%$

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Température maximale du processus 40 °C

### 1.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC8a, PROC8b)

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
--------	--

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide, fort empoussièremment
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée de l'activité	≤ 1 h/jour
---------------------	------------

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure)	
Inhalation – efficacité minimale de	30 % MEASE : 17 %
Procédé en discontinu fermé. Avec exposition occasionnelle contrôlée	
Remplacer, le cas échéant, les processus manuels par des processus automatisés et/ou fermés. Cela permettrait d'éviter les brouillards irritants.	

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Appareil de protection respiratoire	
Filtre combiné gaz/poussières avec type de filtre P3	
Facteur de protection assigné (APF)	10
Inhalation – efficacité minimale de	90 %
Masque complet	
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc butyle. Gants de protection en PVC. Caoutchouc chloroprène avec revêtement en latex naturel	Epaisseur du matériau : 0.5 mm. Temps de rupture : > 480 min
Efficacité	≥ 95 %

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Température maximale du processus	40 °C

#### 1.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	--

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide, fort empoussièremment
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée de l'activité	≤ 1 h/jour
---------------------	------------

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure)	
Inhalation – efficacité minimale de	30 % MEASE : 17 %
Procédé en discontinu fermé. Avec exposition occasionnelle contrôlée	
Remplacer, le cas échéant, les processus manuels par des processus automatisés et/ou fermés. Cela permettrait d'éviter les brouillards irritants.	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Appareil de protection respiratoire	
Filtre combiné gaz/poussières avec type de filtre P3	
Facteur de protection assigné (APF)	10
Inhalation – efficacité minimale de	90 %
Porter un appareil de protection des yeux	
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc butyle. Gants de protection en PVC. Caoutchouc chloroprène avec revêtement en latex naturel	Epaisseur du matériau : 0.5 mm. Temps de rupture : > 480 min
Efficacité	≥ 95 %

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Température maximale du processus	40 °C

### 1.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide, fort empoussièremment
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée de l'activité	≤ 1 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure)	
Inhalation – efficacité minimale de	30 % MEASE : 17 %
Procédé en discontinu fermé. Avec exposition occasionnelle contrôlée	
Remplacer, le cas échéant, les processus manuels par des processus automatisés et/ou fermés. Cela permettrait d'éviter les brouillards irritants.	

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Appareil de protection respiratoire	



# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Filtre combiné gaz/poussières avec type de filtre P3	
Facteur de protection assigné (APF)	10
Inhalation – efficacité minimale de	90 %
Porter un appareil de protection des yeux	
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc butyle. Gants de protection en PVC. Caoutchouc chloroprène avec revêtement en latex naturel	Epaisseur du matériau : 0.5 mm. Temps de rupture : > 480 min
Efficacité	≥ 95 %

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Température maximale du processus	40 °C

### 1.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 1.3.1. Rejet et exposition environnementaux Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC1)

##### Information concernant le sous-scénario

ATTENTION : Risque non contrôlé, Les mesures de contrôle du risque sont basées sur une caractérisation qualitative des risques, Les mesures de gestion des risques liés à l'environnement visent à éviter de rejeter des solutions de NaOH dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface, si ces rejets sont susceptibles de provoquer des modifications significatives du pH. Il est nécessaire de contrôler régulièrement la valeur du pH lors de l'introduction dans les eaux libres. En général, les rejets doivent être effectués de manière à minimiser les modifications du pH dans les eaux de surface réceptrices. En général, la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH comprises entre 6 et 9. Cela se reflète également dans la description des tests standard de l'OCDE sur les organismes aquatiques, Afin de neutraliser les eaux usées alcalines contenant du NaOH et de se conformer aux directives européennes existantes pour le contrôle du pH des eaux de surface et à la réglementation nationale, le site industriel fabriquant du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> est équipé d'une station d'épuration des eaux usées sur site (STEP), La STEP est composée de plusieurs bassins permettant une neutralisation progressive des eaux usées à l'aide d'acide sulfurique, puis une décantation pour séparer l'eau clarifiée des boues. Aucun traitement biologique n'est effectué en raison du caractère inorganique des substances rejetées dans les effluents. Les eaux clarifiées et neutralisées sont ensuite rejetées dans la rivière Isère, Le pH des effluents est contrôlé quotidiennement sur le site de production. Le pH moyen annuel des eaux usées mesuré au cours de la dernière décennie a toujours été compris entre 7,5 et 7,9. Par conséquent, la station d'épuration est tout à fait efficace pour contrôler le pH aquatique local.

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	75 kg/jour	ERC
Estimation des rejets	Air	62,5 kg/jour	ERC
Estimation des rejets	sol	0,01 %	ERC

#### 1.3.2. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC3)

##### Information concernant le sous-scénario

En ce qui concerne l'évaluation qualitative des effets corrosifs du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> et de son produit de décomposition (NaOH), des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés sont recommandés en milieu professionnel afin d'éviter l'exposition. Ces EPI sont requis sur la base de l'évaluation qualitative de la substance corrosive (niveau de danger élevé) et sont décrits dans l'approche générale relative au paragraphe sur les dangers toxicologiques.

#### 1.3.3. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC8a, PROC8b)

##### Information concernant le sous-scénario

En ce qui concerne l'évaluation qualitative des effets corrosifs du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> et de son produit de décomposition (NaOH), des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés sont recommandés en milieu professionnel afin d'éviter l'exposition. Ces EPI sont requis sur la base de l'évaluation qualitative de la substance corrosive (niveau de danger élevé) et sont décrits dans l'approche générale relative au paragraphe sur les dangers toxicologiques.

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

### 1.3.4. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC15)

#### Information concernant le sous-scénario

En ce qui concerne l'évaluation qualitative des effets corrosifs du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> et de son produit de décomposition (NaOH), des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés sont recommandés en milieu professionnel afin d'éviter l'exposition. Ces EPI sont requis sur la base de l'évaluation qualitative de la substance corrosive (niveau de danger élevé) et sont décrits dans l'approche générale relative au paragraphe sur les dangers toxicologiques.

### 1.3.5. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC28)

#### Information concernant le sous-scénario

En ce qui concerne l'évaluation qualitative des effets corrosifs du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> et de son produit de décomposition (NaOH), des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés sont recommandés en milieu professionnel afin d'éviter l'exposition. Ces EPI sont requis sur la base de l'évaluation qualitative de la substance corrosive (niveau de danger élevé) et sont décrits dans l'approche générale relative au paragraphe sur les dangers toxicologiques.

## 1.4. Ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

### 1.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

### 1.4.2. Santé

Aucune donnée disponible

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

### 2. F-2 - Formulation; Formulation / reconditionnement du peroxyde de sodium

#### 2.1. Rubrique des titres

##### Formulation / reconditionnement du peroxyde de sodium

Réf. SE: F-2  
Type de SE: Travailleur  
Version: 1.0

Association - Code de référence: F-2  
Date d'émission: 27/03/2023

Environnement		Descripteurs d'utilisation
1	Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement	ERC2

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
2	Sous-scénario Travailleur	PROC3, PROC4
3	Sous-scénario Travailleur	PROC8a, PROC8b
4	Sous-scénario Travailleur	PROC9
5	Sous-scénario Travailleur	PROC28

Processus, tâches, activités pris en compte	Ces reconditionnements de peroxyde de sodium ont lieu dans une série de contextes industriels, dans des environnements où de bonnes normes de contrôle s'appliquent.
---	--

#### 2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

##### 2.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC2)

ERC2	Formulation dans un mélange
------	-----------------------------

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou pour la vie utile)	
Quantité journalière par site	≤ 2,5 t/j
Quantité annuelle par site	≤ 25 t/an

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration	
Efficacité	Standard
Débit supposé de la station d'épuration sur site (m³/jour):	≥ 2000
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	

Conditions et mesures relatives au traitement des déchets (y compris déchets des articles)	
Les eaux usées devraient être réutilisées ou rejetées dans les eaux usées industrielles puis neutralisées si nécessaire	
Le traitement et l'élimination externes des déchets devraient être conformes aux réglementations locales et/ou nationales	

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement	
Débit de l'eau de surface de réception	≥ 18000 m³/j

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

### 2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC3, PROC4)

PROC3	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4	Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide, fort empoussièremment
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée de l'activité	≤ 1 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure)	
Inhalation – efficacité minimale de	30 % MEASE : 17 %

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter des lunettes de sécurité bien ajustées	
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc butyle. Gants de protection en PVC. Caoutchouc chloroprène avec revêtement en latex naturel	Efficacité : ≥ 95 %. Epaisseur du matériau : 0.5 mm. Temps de rupture : > 480 min
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc nitrile. Fluoroélastomère (FKM)	Efficacité : ≥ 95 %. Epaisseur du matériau : 0.35 - 0.4 mm. Temps de rupture : > 480 min
Appareil respiratoire avec filtre	P2
Facteur de protection assigné (APF)	10

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Température maximale du processus	40 °C

### 2.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC8a, PROC8b)

PROC8a	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide, fort empoussièremment
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée de l'activité	≤ 1 h/jour

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure)	
Inhalation – efficacité minimale de	30 % MEASE : 17 %

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter un appareil de protection des yeux	
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc butyle. Gants de protection en PVC. Caoutchouc chloroprène avec revêtement en latex naturel	Efficacité : >= 95 %. Epaisseur du matériau : 0.5 mm. Temps de rupture : > 480 min
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc nitrile. Fluoroélastomère (FKM)	Efficacité : >= 95 %. Epaisseur du matériau : 0.35 - 0.4 mm. Temps de rupture : > 480 min
Appareil respiratoire avec filtre	P2
Facteur de protection assigné (APF)	10

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Température maximale du processus	40 °C

### 2.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	---

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide, fort empoussièremment
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée de l'activité	≤ 1 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure)	
Inhalation – efficacité minimale de	30 % MEASE : 17 %

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter un appareil de protection des yeux	
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc butyle. Gants de protection en PVC. Caoutchouc chloroprène avec revêtement en latex naturel	Efficacité : >= 95 %. Epaisseur du matériau : 0.5 mm. Temps de rupture : > 480 min
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc nitrile. Fluoroélastomère (FKM)	Efficacité : >= 95 %. Epaisseur du matériau : 0.35 - 0.4 mm. Temps de rupture : > 480 min
Appareil respiratoire avec filtre	P2
Facteur de protection assigné (APF)	10

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Température maximale du processus	40 °C

### 2.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC28)

PROC28	Entretien manuel (nettoyage et réparation) de machines
--------	--

Caractéristiques du produit	
Forme physique du produit	Solide, fort empoussièrément
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition	
Durée de l'activité	≤ 1 h/jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure)	
Inhalation – efficacité minimale de	30 % MEASE : 17 %

Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé	
Porter un appareil de protection des yeux	
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc butyle. Gants de protection en PVC. Caoutchouc chloroprène avec revêtement en latex naturel	Efficacité : >= 95 %. Epaisseur du matériau : 0.5 mm. Temps de rupture : > 480 min
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc nitrile. Fluoroélastomère (FKM)	Efficacité : >= 95 %. Epaisseur du matériau : 0.35 - 0.4 mm. Temps de rupture : > 480 min
Appareil respiratoire avec filtre	P2
Facteur de protection assigné (APF)	10

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Utilisation en intérieur	
Température maximale du processus	40 °C

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

### 2.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 2.3.1. Rejet et exposition environnementaux Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC2)

##### Information concernant le sous-scénario

ATTENTION : Risque non contrôlé, Les mesures de contrôle du risque sont basées sur une caractérisation qualitative des risques, Les mesures de gestion des risques liés à l'environnement visent à éviter de rejeter des solutions de NaOH dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface, si ces rejets sont susceptibles de provoquer des modifications significatives du pH. Il est nécessaire de contrôler régulièrement la valeur du pH lors de l'introduction dans les eaux libres. En général, les rejets doivent être effectués de manière à minimiser les modifications du pH dans les eaux de surface réceptrices. En général, la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH comprises entre 6 et 9. Cela se reflète également dans la description des tests standard de l'OCDE sur les organismes aquatiques, Comme le Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> devient quasi-instantanément du NaOH au contact de l'eau (demi-vie < 1 heure), les émissions environnementales ne concerneront que le milieu aquatique et ne porteront que sur les éventuelles augmentations de pH attendues dans les effluents et les eaux de surface du site local, Dans l'eau, le NaOH se dissocie en ions sodium (Na<sup>+</sup>) et en ions hydroxyle (OH<sup>-</sup>) et peut augmenter localement la concentration de sodium et le pH dans l'environnement aquatique, Par conséquent, les mesures de gestion des risques liés à l'environnement visent à éviter les rejets incontrôlés potentiels de NaOH dans les eaux de surface en raison du processus industriel, Afin de se conformer aux directives européennes et aux réglementations nationales, les sites industriels utilisant du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> dans leur procédé doivent contrôler le pH de leurs effluents en incluant une étape de neutralisation si nécessaire avant de les rejeter dans les eaux de surface.

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	50 kg/jour	ERC
Estimation des rejets	Air	62,5 kg/jour	ERC
Estimation des rejets	sol	0,01 %	ERC

#### 2.3.2. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC3, PROC4)

##### Information concernant le sous-scénario

En ce qui concerne l'évaluation qualitative des effets corrosifs du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> et de son produit de décomposition (NaOH), des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés sont recommandés en milieu professionnel afin d'éviter l'exposition. Ces EPI sont requis sur la base de l'évaluation qualitative de la substance corrosive (niveau de danger élevé) et sont décrits dans l'approche générale relative au paragraphe sur les dangers toxicologiques.

#### 2.3.3. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC8a, PROC8b)

##### Information concernant le sous-scénario

En ce qui concerne l'évaluation qualitative des effets corrosifs du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> et de son produit de décomposition (NaOH), des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés sont recommandés en milieu professionnel afin d'éviter l'exposition. Ces EPI sont requis sur la base de l'évaluation qualitative de la substance corrosive (niveau de danger élevé) et sont décrits dans l'approche générale relative au paragraphe sur les dangers toxicologiques.

#### 2.3.4. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC9)

##### Information concernant le sous-scénario

En ce qui concerne l'évaluation qualitative des effets corrosifs du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> et de son produit de décomposition (NaOH), des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés sont recommandés en milieu professionnel afin d'éviter l'exposition. Ces EPI sont requis sur la base de l'évaluation qualitative de la substance corrosive (niveau de danger élevé) et sont décrits dans l'approche générale relative au paragraphe sur les dangers toxicologiques.

#### 2.3.5. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC28)

##### Information concernant le sous-scénario

En ce qui concerne l'évaluation qualitative des effets corrosifs du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> et de son produit de décomposition (NaOH), des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés sont recommandés en milieu professionnel afin d'éviter l'exposition. Ces EPI sont requis sur la base de l'évaluation qualitative de la substance corrosive (niveau de danger élevé) et sont décrits dans l'approche générale relative au paragraphe sur les dangers toxicologiques.

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

---

### 2.4. Ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

#### 2.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

#### 2.4.2. Santé

Aucune donnée disponible



# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

### 3. IW-3 - Industrielle, Professionnelle; Utilisation sur les sites industriels - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

#### 3.1. Rubrique des titres

##### Utilisation sur les sites industriels - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Réf. SE: IW-3

Type de SE: Travailleur

Version: 1.0

Association - Code de référence: IW-3

Date d'émission: 27/03/2023

Environnement		Descripteurs d'utilisation
1	Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement	ERC6b

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
2	Sous-scénario Travailleur	PROC9
3	Sous-scénario Travailleur	PROC15

Processus, tâches, activités pris en compte	Utilisation du peroxyde de sodium comme réactif de laboratoire pour le titrage des métaux ou d'autres réactions...
---	--

#### 3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

##### 3.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC6b)

ERC6b	Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
-------	--

Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou pour la vie utile)	
Quantité journalière par site	≤ 1,2 t/an
Quantité annuelle par site	≤ 25 t/an

Conditions et mesures relatives à la station d'épuration	
Efficacité	Standard
Débit supposé de la station d'épuration sur site (m <sup>3</sup> /jour):	≥ 2000
Application contrôlée de boue résiduaire sur le sol à vocation agricole	

Conditions et mesures relatives au traitement des déchets (y compris déchets des articles)	
Les eaux usées devraient être réutilisées ou rejetées dans les eaux usées industrielles puis neutralisées si nécessaire	
Le traitement et l'élimination externes des déchets devraient être conformes aux réglementations locales et/ou nationales	

Autres conditions affectant l'exposition de l'environnement	
Débit de l'eau de surface de réception	≥ 18000 m <sup>3</sup> /j

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

### 3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	---

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide, fort empoussièremment
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée de l'activité	≤ 1 h/jour
---------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure)	
Inhalation – efficacité minimale de	30 % MEASE : 17 %

#### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter un appareil de protection des yeux	
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc butyle. Gants de protection en PVC. Caoutchouc chloroprène avec revêtement en latex naturel	Efficacité : ≥ 95%. Epaisseur du matériau : 0.5 mm. Temps de rupture : > 480 min
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc nitrile. Fluoroélastomère (FKM)	Efficacité : ≥ 95%. Epaisseur du matériau : 0.35 - 0.4 mm. Temps de rupture : > 480 min

#### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Température maximale du processus	40 °C

### 3.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	--

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide, fort empoussièremment
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %

#### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée de l'activité	≤ 1 h/jour
---------------------	------------

#### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure)	
Inhalation – efficacité minimale de	30 % MEASE : 17 %

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter un appareil de protection des yeux	
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc butyle. Gants de protection en PVC. Caoutchouc chloroprène avec revêtement en latex naturel	Efficacité : ≥ 95%. Epaisseur du matériau : 0.5 mm. Temps de rupture : > 480 min
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc nitrile. Fluoroélastomère (FKM)	Efficacité : ≥ 95%. Epaisseur du matériau : 0.35 - 0.4 mm. Temps de rupture : > 480 min

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Température maximale du processus	40 °C

### 3.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 3.3.1. Rejet et exposition environnementaux Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC6b)

##### Information concernant le sous-scénario

ATTENTION : Risque non contrôlé, Les mesures de contrôle du risque sont basées sur une caractérisation qualitative des risques, Les mesures de gestion des risques liés à l'environnement visent à éviter de rejeter des solutions de NaOH dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface, si ces rejets sont susceptibles de provoquer des modifications significatives du pH. Il est nécessaire de contrôler régulièrement la valeur du pH lors de l'introduction dans les eaux libres. En général, les rejets doivent être effectués de manière à minimiser les modifications du pH dans les eaux de surface réceptrices. En général, la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH comprises entre 6 et 9. Cela se reflète également dans la description des tests standard de l'OCDE sur les organismes aquatiques, Comme le Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> devient quasi-instantanément du NaOH au contact de l'eau (demi-vie < 1 heure), les émissions environnementales ne concerneront que le milieu aquatique et ne porteront que sur les éventuelles augmentations de pH attendues dans les effluents et les eaux de surface du site local, Dans l'eau, le NaOH se dissocie en ions sodium (Na<sup>+</sup>) et en ions hydroxyle (OH<sup>-</sup>) et peut augmenter localement la concentration de sodium et le pH dans l'environnement aquatique, Par conséquent, les mesures de gestion des risques liés à l'environnement visent à éviter les rejets incontrôlés potentiels de NaOH dans les eaux de surface en raison du processus industriel, Afin de se conformer aux directives européennes et aux réglementations nationales, les sites industriels utilisant du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> dans leur procédé doivent contrôler le pH de leurs effluents en incluant une étape de neutralisation si nécessaire avant de les rejeter dans les eaux de surface.

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	62,5 kg/jour	ERC
Estimation des rejets	Air	1,25 kg/jour	ERC
Estimation des rejets	sol	0,025 %	ERC

#### 3.3.2. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC9)

##### Information concernant le sous-scénario

En ce qui concerne l'évaluation qualitative des effets corrosifs du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> et de son produit de décomposition (NaOH), des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés sont recommandés en milieu professionnel afin d'éviter l'exposition. Ces EPI sont requis sur la base de l'évaluation qualitative de la substance corrosive (niveau de danger élevé) et sont décrits dans l'approche générale relative au paragraphe sur les dangers toxicologiques.

#### 3.3.3. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC15)

##### Information concernant le sous-scénario

En ce qui concerne l'évaluation qualitative des effets corrosifs du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> et de son produit de décomposition (NaOH), des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés sont recommandés en milieu professionnel afin d'éviter l'exposition. Ces EPI sont requis sur la base de l'évaluation qualitative de la substance corrosive (niveau de danger élevé) et sont décrits dans l'approche générale relative au paragraphe sur les dangers toxicologiques.

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

---

### 3.4. Ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

#### 3.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

#### 3.4.2. Santé

Aucune donnée disponible

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

### 4. PW-4 - Professionnelle; Utilisation étendue par les travailleurs professionnels - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

#### 4.1. Rubrique des titres

##### Utilisation étendue par les travailleurs professionnels - Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Réf. SE: PW-4

Type de SE: Travailleur

Version: 1.0

Association - Code de référence: PW-4

Date d'émission: 27/03/2023

Environnement		Descripteurs d'utilisation
1	Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement	ERC8b

Travailleur		Descripteurs d'utilisation
2	Sous-scénario Travailleur	PROC9
3	Sous-scénario Travailleur	PROC15

Processus, tâches, activités pris en compte	Utilisation du peroxyde de sodium comme réactif de laboratoire pour le titrage des métaux ou d'autres réactions...
---	--

#### 4.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

##### 4.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC8b)

ERC8b	Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
-------	---

##### Quantité utilisée, fréquence et durée d'utilisation (ou pour la vie utile)

Quantité journalière d'usage local généralisé	0,000014 t/j
---	--------------

##### Conditions et mesures relatives à la station d'épuration

Efficacité	Standard
------------	----------

##### Conditions et mesures relatives au traitement des déchets (y compris déchets des articles)

Les eaux usées devraient être réutilisées ou rejetées dans les eaux usées industrielles puis neutralisées si nécessaire	
Le traitement et l'élimination externes des déchets devraient être conformes aux réglementations locales et/ou nationales	

##### 4.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC9)

PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
-------	---

#### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide, fort empoussièremment
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée de l'activité	≤ 0,25 h/jour
---------------------	---------------

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure)	
Inhalation – efficacité minimale de	30 % MEASE : 17%

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter un appareil de protection des yeux	
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc butyle. Gants de protection en PVC. Caoutchouc chloroprène avec revêtement en latex naturel	Efficacité : ≥ 90%. Epaisseur du matériau : 0.5 mm. Temps de rupture : > 480 min
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc nitrile. Fluoroélastomère (FKM)	Efficacité : ≥ 90%. Epaisseur du matériau : 0.35 - 0.4 mm. Temps de rupture : > 480 min

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
Température maximale du processus	40 °C

#### 4.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Sous-scénario Travailleur (PROC15)

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------	--

### Caractéristiques du produit

Forme physique du produit	Solide, fort empoussièremment
Concentration de la substance dans le produit	≤ 100 %

### Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée de l'activité	≤ 0,25 h/jour
---------------------	---------------

### Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure)	
Inhalation – efficacité minimale de	30 % MEASE : 17%

### Conditions et mesures relatives à la protection individuelle, l'hygiène et l'évaluation de la santé

Porter un appareil de protection des yeux	
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc butyle. Gants de protection en PVC. Caoutchouc chloroprène avec revêtement en latex naturel	Efficacité : ≥ 90%. Epaisseur du matériau : 0.5 mm. Temps de rupture : > 480 min
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants de protection en caoutchouc nitrile. Fluoroélastomère (FKM)	Efficacité : ≥ 90%. Epaisseur du matériau : 0.35 - 0.4 mm. Temps de rupture : > 480 min

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur	
--------------------------	--

# Peroxyde de sodium

## ANNEXE A LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE: Scénario d'exposition

N° CAS: 1313-60-6 Forme du produit: Substance État physique: Solide Type de substance: Monoconstituant

### Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température maximale du processus	40 °C
-----------------------------------	-------

### 4.3. Informations concernant l'exposition et référence à sa source

#### 4.3.1. Rejet et exposition environnementaux Sous-scénario contrôlant l'exposition de l'environnement (ERC8b)

##### Information concernant le sous-scénario

ATTENTION : Risque non contrôlé, Les mesures de contrôle du risque sont basées sur une caractérisation qualitative des risques, Les mesures de gestion des risques liés à l'environnement visent à éviter de rejeter des solutions de NaOH dans les eaux usées municipales ou dans les eaux de surface, si ces rejets sont susceptibles de provoquer des modifications significatives du pH. Il est nécessaire de contrôler régulièrement la valeur du pH lors de l'introduction dans les eaux libres. En général, les rejets doivent être effectués de manière à minimiser les modifications du pH dans les eaux de surface réceptrices. En général, la plupart des organismes aquatiques peuvent tolérer des valeurs de pH comprises entre 6 et 9. Cela se reflète également dans la description des tests standard de l'OCDE sur les organismes aquatiques, Comme le Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> devient quasi-instantanément du NaOH au contact de l'eau (demi-vie < 1 heure), les émissions environnementales ne concerneront que le milieu aquatique et ne porteront que sur les éventuelles augmentations de pH attendues dans les effluents et les eaux de surface du site local, Dans l'eau, le NaOH se dissocie en ions sodium (Na<sup>+</sup>) et en ions hydroxyle (OH<sup>-</sup>) et peut augmenter localement la concentration de sodium et le pH dans l'environnement aquatique, Par conséquent, les mesures de gestion des risques liés à l'environnement visent à éviter les rejets incontrôlés potentiels de NaOH dans les eaux de surface en raison du processus industriel, Afin de se conformer aux directives européennes et aux réglementations nationales, les sites industriels utilisant du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> dans leur procédé doivent contrôler le pH de leurs effluents en incluant une étape de neutralisation si nécessaire avant de les rejeter dans les eaux de surface.

Estimation des rejets	Voie de rejet	Taux de rejet	Méthode d'estimation des rejets
Estimation des rejets	Eau	0,000275 kg/jour	ERC
Estimation des rejets	Air	0,1 %	ERC
Estimation des rejets	sol	0 %	ERC

#### 4.3.2. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC9)

##### Information concernant le sous-scénario

En ce qui concerne l'évaluation qualitative des effets corrosifs du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> et de son produit de décomposition (NaOH), des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés sont recommandés en milieu professionnel afin d'éviter l'exposition. Ces EPI sont requis sur la base de l'évaluation qualitative de la substance corrosive (niveau de danger élevé) et sont décrits dans l'approche générale relative au paragraphe sur les dangers toxicologiques.

#### 4.3.3. Exposition du travailleur Sous-scénario Travailleur (PROC15)

##### Information concernant le sous-scénario

En ce qui concerne l'évaluation qualitative des effets corrosifs du Na<sub>2</sub>O<sub>2</sub> et de son produit de décomposition (NaOH), des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés sont recommandés en milieu professionnel afin d'éviter l'exposition. Ces EPI sont requis sur la base de l'évaluation qualitative de la substance corrosive (niveau de danger élevé) et sont décrits dans l'approche générale relative au paragraphe sur les dangers toxicologiques.

### 4.4. Ligne directrice pour l'utilisateur en aval pour vérifier s'il travaille dans les limites de l'ES

#### 4.4.1. Environnement

Aucune donnée disponible

#### 4.4.2. Santé

Aucune donnée disponible